

Arrêté N° 2024-147

La Présidente de l'Université Lyon 2,

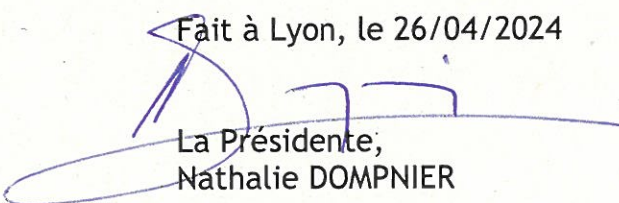
Vu le Code de l'éducation et notamment les articles L712-2 et R335-5,
Vu le Code du travail, et notamment les articles L6411-1, L6412-3, R6412-1 à -6,
D6412-6 et suivant.

Arrête :

Article 1 : Le jury de validation des acquis de l'expérience relatif à « la licence professionnelle Logistique et pilotage des flux, parcours logistique globale », est constitué conformément au tableau joint au présent arrêté.

Article 2 : Le présent arrêté prend effet à sa date de signature.

Fait à Lyon, le 26/04/2024



La Présidente;
Nathalie DOMPNIER

Licence professionnelle logistique et pilotage des flux
Parcours Logistique globale

CP VAE	Président.e de jury	Enseignant.e.s	Professionnel.le.s
VAE	OUZROUT Yacine PU	BRUNEAU Nathalie MCF	COCHET Vanessa Montabert
		MOALLA Néjib PU	DONDAINAS Maryse La Poste

Annexe arrêté n°2024-147